

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962

3e Circonscription

André GAUTHIER

Conseiller général

Membre du Conseil de l'Europe

CANDIDAT D'UNION REPUBLICAINE

Remplaçant éventuel : **Docteur Louis FAURE**

Conseiller Général

Maire de Bourg-d'Oisans

Chères Electrices,

Chers Electeurs,

Merci aux 10 127 votants qui, dimanche dernier, m'ont fait confiance.

Merci à tous mes amis connus ou inconnus qui ont contribué à ce résultat.

Merci à mon collègue et ami Jean LANDRU de son retrait de candidature, qui va permettre le large regroupement des Républicains. Je suis convaincu, que comme ils avaient bien voulu le faire en 1958, dimanche prochain, ses électrices et ses électeurs me feront la même confiance.

Ecartant les promesses faciles — mais si difficiles à tenir — je redis ma volonté de contribuer de toute mon énergie, tant sur le plan social que sur le plan économique, scolaire et touristique, à l'équipement de notre région, ce qui demeure fondamental, pour assurer le mieux-être de nos concitoyens, qu'ils travaillent, sur place, dans la mine ou dans les usines de nos bourgs, de Grenoble, ou des communes de sa banlieue.

Je fais appel à tous, notamment aux abstentionnistes de dimanche dernier pour qu'ils permettent à l'enfant du Pays de continuer à œuvrer de tout son cœur, pour la prospérité de notre circonscription.

Dès maintenant, j'exprime toute ma gratitude, à toutes celles et à tous ceux qui, dimanche prochain, voudront bien m'accorder leur confiance.

André GAUTHIER

Député sortant

Conseiller Général

Candidat d'Union Républicaine

Remplaçant éventuel :

Docteur FAURE Louis

Conseiller Général

Maire de Bourg-d'Oisans

IMP GÉNÉRALE - GRENOBLE - 11-1962 - Dépôt Légal n° 979 du 4e tr. 1962